



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

6EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 19 DECEMBRE 2018

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission ad hoc et de la commission des Finances et Gestion considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'accepter le préavis municipal no 06/2018

1. Règlement sur la distribution de l'eau et son annexe

Le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier